CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21905** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2026**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/02/2003

Forme juridique : SAS

Capital : 500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 445261472

Siret : 445 261 472 00010

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 81 04562

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5680120504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5680151004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : CUYNAT CONSTRUCTIONS

RUE DE LA GARE
ZONE INDUSTRIELLE
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX

Téléphone : 04 76 56 06 10 **Fax :** 04 76 75 82 73

Portable : 06 50 49 37 22

Responsabilité légale :
TESTE DU BAILLER ANDRE-FRANCOIS ALBERT PRÉSIDENT / DESRIEUX CLAUDE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : accueil.cuynat@cuynat.gcc.fr

Effectif moyen : 71 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 33 686 234 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2212	Béton armé et béton précontraint (Technicité confirmée)	71	16/09/2026
2213 PROB	Béton armé et béton précontraint (Technicité supérieure)		16/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 10:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.